



Numéro de dossier : 1131462008

Unité responsable **administrative** Arrondissement Verdun , Direction du développement du territoire_des études techniques et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme

Objet Adopter, en vertu du premier paragraphe du première alinéa de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, le règlement intitulé « Règlement autorisant la construction d'une école sur un emplacement situé à l'intersection sud-ouest du Boulevard de L'Île-Des-Soeurs et du boulevard René-Lévesque».

Sens de l'intervention

Avis favorable

♦ **Commentaires**

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention Martin ROBERGE Chef de division voirie et parcs Tél. : 514-765-7204	Endossé par: Martin ROBERGE Chef de division voirie et parcs Voirie et parcs Tél. :514-765-7204 Date d'endossement: 2013-05-15
---	---

Numéro de dossier :1131462008